



## Appel à souscription pour l'acquisition de kits solaires subventionnés

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest-Volet Burkina Faso (PACAO-BF), financé par l'Union européenne avec la contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, le Coordonnateur a le plaisir de vous informer du lancement d'une opération de soutien aux entreprises des filières miel et huile de coton pour l'acquisition de kits solaires subventionnés à hauteur de 50%. Cette subvention vise à améliorer l'autonomie énergétique des entreprises bénéficiaires à travers l'acquisition de kit solaire complet, son installation et sa mise en fonctionnement.

Le PACAO-BF financera l'entièreté de l'acquisition et de l'installation des kits solaires contre paiement de 50% par le bénéficiaire. Le coût global de l'acquisition et de l'installation d'un kit solaire ne saurait excéder 4 500 000 francs CFA par entreprise.

Au total, vingt (20) kits solaires seront subventionnés. La subvention porte sur :

- > l'acquisition de kit solaire complet (Plaques, Batteries, Câbles et boîtes, etc.) ;
- > l'installation ;
- > la mise en fonctionnement.

Peuvent bénéficier de cette subvention, les entreprises des filières miel et huile de coton en activités et qui sont disposées à payer en 50% du coût d'acquisition du kit solaire.

La composition du dossier :

- > une lettre de demande de subvention signée du demandeur, adressée à Monsieur le Coordonnateur du PACAO-BF, dans laquelle il s'engage à communiquer au programme les données chiffrées sur leurs activités pour des besoins d'évaluation d'impact ;
- > la fiche de renseignement signée ;
- > un plan d'affaires actuel indiquant le besoin d'équipements solaires ou une fiche de projet expliquant l'utilité du kit solaire ;
- > les spécifications technique, la pro-forma des équipements solaire ou le devis estimatif de l'acquisition, de l'installation et de la mise en fonctionnement ;
- > une copie certifiée du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) pour les entreprises et une copie légalisée du récépissé de reconnaissance pour les coopératives.

**NB : Les demandes de jeunes et de femmes promoteurs sont fortement encouragées. Les candidats retenus devront fournir un document de preuve d'existence d'une capacité financière correspondant les 50% du coût global du financement demandé.**

Les conditions particulières sont les suivantes :

- > les candidats à la subvention sont tenus d'accepter et de respecter sans réserve les procédures de ladite subvention ;
- > chaque candidat n'est autorisé à soumettre qu'un seul dossier soit à titre individuel, soit en groupement. Si un candidat soumet plus d'un dossier, à titre individuel ou en groupe, il sera disqualifié ;
- > aucune tierce personne ne peut faire usage de l'identité d'un candidat éligible pour prendre part à la compétition ;

- > l'UCP se réserve le droit de faire toutes les vérifications utiles en ce qui concerne l'identité et l'adresse des candidats. Toute fausse information portant sur l'identité ou l'adresse du candidat entraîne sa disqualification.

Les dossiers sont recevables tous les jours ouvrables de 08h à 16h à l'Unité de Coordination du Projet (UCP) ou auprès des Délégations Consulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, au plus tard le 18 juin 2021 à 16h.

Pour tout besoin d'information, veuillez-vous adresser à l'Unité de Coordination du PACAO-BF, sise au quartier Bilbalogo, côté Sud du Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC), à Ouagadougou, 01 BP 502 Ouagadougou 01, Tél. : +226 25 33 19 70.

Le Coordonnateur



**Issaka KARGOUGOU**